BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 386

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

882 641 046 RCS Nantes.
GARDEN GLOBE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000 EUR.
Adresse : impasse de la Tirauderie-route de la Jaminerie, 44860 Saint Aignan Grandlieu.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS PROVISOIRE AU BODACC RELATIF AU DEPOT DUN PROJET DE FUSION-ABSORPTION (ACQUEREUR PERSONNE MORALE) GARDEN GLOBE 882 641 046 RCS NANTES SAS au capital de 10 000€ Siège social : Impasse de la Tirauderie Route de la Jaminerie 44860 Saint-Aignan Précédent propriétaire Nom ou dénomination : GARDEN GLOBE Références de limmatriculation au registre du commerce et des sociétés : 882 641 046 RCS NANTES Adresse : Impasse de la Tirauderie Route de la Jaminerie 44860 Saint-Aignan Date de commencement dactivité : 26 mars 2020 Nouveau propriétaire personne morale Raison sociale ou dénomination : DCLICK TOURS PASSION Références de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : RCS LA ROCHE SUR YON 441 882 594 Montant du capital social : 70 000 € Adresse du siège social : CENTRE COMMERCIAL LECLERC GRAND PLAINE, PARC DACTIVITE POLARIS, 85110 CHANTONNAY Date du commencement d'activité : 15 mai 2002 Forme juridique : Société à responsabilité limitée Projet dacte de fusion-absorption (articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce) : Date de lacte : 24 juillet 2024 Actif apporté : 419 714 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 566 303 euros, soit un actif net apporté de (146 589) euros. Rapport déchanges des droits sociaux et montant de la prime de fusion : non applicable, le capital de la société absorbante étant intégralement détenu à ce jour par la société absorbée, il nest pas établi de rapport déchange et la fusion nentraîne pas daugmentation de capital de la société absorbante. Election de domicile dans le ressort du tribunal où est situé l'établissement : Impasse de la Tirauderie Route de la Jaminerie 44860 Saint-Aignan Délai dopposition : Les oppositions seront reçues dans les trente jours suivant la publication prévue à larticle L.236-6 du code de commerce. Aux termes dun acte sous seing privé en date du 24 juillet 2024, a été établi un projet de traité de fusion par lequel la société GARDEN GLOBE, société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 euros, ayant son siège social sis Impasse de la Tirauderie Route de la Jaminerie 44860 Saint-Aignan, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 882 641 046 RCS NANTES (Société absorbée), fera apport à titre de fusion-absorption à la société DCLICK TOURS PASSION, Société à responsabilité limitée au capital de 70 000,00 euros dont le siège social est CENTRE COMMERCIAL LECLERC GRAND PLAINE, PARC DACTIVITE POLARIS 85110 CHANTONNAY, immatriculée au RCS de LA ROCHE

SUR YON sous le numéro 441 882 594 (société absorbante), de la totalité de son actif évalué à 419 714 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 566 303 euros, soit un actif net apporté de (146 589) euros. Le capital de la société absorbante étant intégralement détenu à ce jour par la société absorbée, il nest pas établi de rapport déchange et la fusion nentraîne pas daugmentation de capital de la société absorbante. Il est envisagé de donner un effet rétroactif à la fusion, dun point de vue comptable et fiscal, au 1er octobre 2023. A la date de réalisation de la fusion, la société absorbante succèdera à la société absorbée dans tous ses droits et obligations. La société absorbée sera dissoute sans liquidation. Le projet de fusion a été enregistré le 25 juillet 2024 auprès du Greffe du Tribunal de commerce de NANTES pour la société GARDEN GLOBE, et auprès du Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON pour la société DCLICK TOURS PASSION le 25 juillet 2024. Les créanciers des sociétés participant à lopération de fusion, dont la créance est antérieure au présent avis au BODACC, peuvent former opposition dans les conditions prévues par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit devant le Tribunal de commerce de Nantes pour la société absorbée, soit devant le Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon pour la société absorbante, dans un délai de trente jours à compter de linsertion du présent avis..

